

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

14 FÉVRIER 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Travaux d'amélioration
des performances
énergétiques des
bâtiments publics -
Demande de subvention
au Conseil Général des
Yvelines**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 février 2013
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 21 février 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 21 février 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 14 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 7 février deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur HAÏAT
Madame FAVREAU à Monsieur LAMY
Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Monsieur PERRAULT

N° DE DOSSIER : 13 A 11

OBJET : TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES
DES BÂTIMENTS PUBLICS – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
GÉNÉRAL DES YVELINES

RAPPORTEUR : Madame BOUTIN

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Général des Yvelines subventionne les travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics réalisés aux cours des années 2012 à 2014 à hauteur de 50% de leur montant total hors taxe, plafonnés à 50 000 € annuels.

Afin d'améliorer l'isolation thermique dans les bâtiments du groupe scolaire Passy, la Ville envisage d'y effectuer des travaux éligibles au titre de cette subvention.

Dans les deux bâtiments du groupe, l'ensemble des menuiseries extérieures seront remplacées par des menuiseries à rupture de pont thermique dotées de double vitrage à isolation renforcée ($U_w < \text{ou égal à } 1,6 \text{ W/m}^2\text{k}$), permettant ainsi de générer une baisse de consommation énergétique de l'ordre de 10 %.

En 2013, le montant des travaux pour le remplacement des menuiseries extérieures du groupe scolaire est estimé à 150 500 € hors taxe.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter auprès du Conseil Général des Yvelines une subvention au taux maximum pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques du groupe scolaire Passy,
- signer tous les documents s'y rapportant.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter auprès du Conseil Général des Yvelines une subvention au taux maximum pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques du groupe scolaire Passy,
- signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines